

« Le mot flexibilité est redevenu positif pour les salariés »



JÉRÔME BALLARIN

PRÉSIDENT DE L'OBSERVATOIRE
DE L'ÉQUILIBRE DES TEMPS
ET DE LA PARENTALITÉ EN ENTREPRISE

Quels sont les enseignements majeurs du baromètre 2017 de la Conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle côté employeurs, que vous venez de diffuser ?

98% des 30 000 sociétés françaises interrogées dans notre étude* considèrent l'équilibre des temps de vie comme un sujet important, voire très important. Et 60% d'entre elles ont mis en place des mesures respectueuses des disponibilités de chacun. Patrons et managers ont compris qu'ils avaient intérêt à assouplir l'emploi du temps de leurs collaborateurs pour deux raisons : un salarié à l'aise avec ses horaires de travail est plus motivé, donc plus productif à son poste. Et ce nouveau management séduit et fidélise les jeunes générations, qui souhaitent gérer à leur guise ce temps-là.

Existen-ils des mesures faciles à mettre en œuvre au travail pour concilier vie professionnelle et vie privée ?

Éviter d'organiser des réunions avant 9 heures et après 17 heures est déjà un bon début. Une règle simple à appliquer au quotidien pour éviter les journées à rallonge et fatiguer inutilement ses collaborateurs. Selon le baromètre, 20% des mesures prises par les entreprises sont aussi d'ordre managérial : entretien spécifique en cas d'événement familial ou utilisation des e-mails respectueuse de la vie personnelle. Autres pistes : accepter les légers retards et cesser d'exiger une présence du matin jusqu'à tard le soir. Le présentisme ne rime pas avec performance ! Il est par ailleurs important de démocratiser l'accès au télétravail. Cette mesure, qui permet de travailler chez soi une journée voire davantage dans la semaine, est la plus plébiscitée par les salariés selon les résultats de notre baromètre. Les managers doivent également faire preuve de souplesse et accepter des horaires spéciaux si les salariés le souhaitent. Leur permettre par exemple de venir plus tôt au travail le jour de la rentrée des classes, pour leur laisser la possibilité d'aller chercher leur enfant à la sortie de l'école, peut contribuer fortement à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Quelles évolutions majeures avez-vous observé ces dernières années ?

Il y a peu, le télétravail était encore mal perçu par l'immense majorité des patrons ! Le mot flexibilité est redevenu positif pour les salariés, désormais plus libres d'organiser leur temps de travail à leur guise. Enfin, certaines sociétés créent des dispositifs spécifiques. 33% des entreprises interrogées mettent ainsi à la disposition de leurs salariés des experts en parentalité et 45% ont recours à des crèches d'entreprise.

PROPOS RECUEILLIS PAR ADRIAN DE SAN ISIDORO

* Le réseau des 560 sociétés et organismes signataires de la Charte de la parentalité en entreprise et des 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie.